

La cascade, « corne d'abondance » pour le tourisme

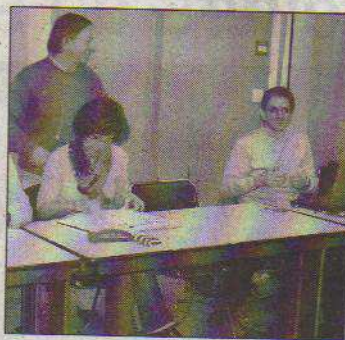
■ Lors de la dernière réunion du conseil municipal de Salles-la-Source, le 27 octobre, le maire avait invité le bureau de la toute jeune association Ranimons la cascade ! (114 adhérents) à venir le rencontrer.

« C'était le souhait de la mairie et de l'association. Cette prestation a bien éclairé les membres du conseil les moins familiarisés à ce dossier. Cela, nous permet aussi de développer nos idées. Il est indispensable d'être à l'écoute des habitants de la commune soucieux de la défense de la valeur patrimoniale et touristique de notre territoire », précise le maire M. Caule.

Sophie Fraissine, adjointe en responsabilité du patrimoine a trouvé l'intervention « très intéressante, j'ai apprécié la détermination et l'investissement de tout ce monde pour que Salles-la-Source village et commune se ranime; la cascade étant un symbole fort de notre patrimoine. De par ma fonction au conseil municipal, je me réjouis de cette action. Si cette association est le prince charmant qui vient réveiller une belle endormie, je suis ravie, et j'espère que ce n'est qu'un début d'une réflexion dynamique ».

Claude Jouve s'exprime en tant qu'adjoint en charge de l'économie et de la communication a aussi une vision cantonale de part sa fonction à l'office du tourisme: « Je dirais, qu'il est réconfortant pour un groupe d'élus de se sentir soutenu et accompagné de cette manière par une représentation organisée des habitants du village et au-delà. Il y a là une fraîcheur nécessaire à la vie démocratique d'une communauté humaine. Les positions de la mairie et celle de l'association sont très proches, seul les statuts de l'une et de l'autre, génèrent et obligent parfois une expression différente sur ce sujet.

Ma fonction de coprésident de l'office de tourisme du territoire "Causse et Vallon" de Marcillac, m'invite à une attitude plus proche encore de celle de l'association. En effet, à l'heure où nous nous "battons" au sens noble du terme, pour développer cette activité économique qu'est le tourisme, nous ne pouvons pas laisser cette porte d'entrée touristique et emblématique qu'est Salles-la-Source et sa cascade dans l'état de dessèchement ou nous, ainsi que les visi-



teurs, la voyons trop souvent. Rappelons que le tourisme pèse sur ce territoire, 180 000 nuitées qui génèrent plus de 4 millions d'euros de retombées économiques et regroupe quelque 300 emplois. 2011 verra la mise en œuvre d'un pôle d'Excellence rurale, sur le thème de la vigne et du vin certes, mais également sur le thème de l'écotourisme et la valorisation de nos paysages. Dans quelques mois également, les dix communes du territoire dont Salles-la-Source, vont être classées, communes touristiques; alors imaginez un instant, Salles-la-Source sans sa source! Ce serait comme Bormes sans les mimosas ou encore Juan sans les pins.

Ceci pour dire que ce bien collectif qu'est l'eau, ne doit pas être "confisqué" au-delà du raisonnable et que le tourisme du vallon a aussi besoin de cette corne d'abondance que représente cette cascade. L'eau c'est la vie et ça doit l'être pour tout le monde. Une motion de soutien de l'office de tourisme à l'association Ranimons la cascade va être adressée dans ce sens à Madame la Préfète de l'Aveyron. »

Bernard Gauvain, président de l'association Ranimons la cascade!, est lui aussi satisfait de la rencontre « nous avons eu, je crois, une bonne écoute des membres du conseil, je pense que c'est une des décisions les plus importantes du mandat pour la commune et le patrimoine avec comme préalable les questions juridiques, de servitudes, de droit de passage, de sécurité et aussi de développement communal raisonné. Des conseillers municipaux ont adhéré à l'association à l'issue de la réunion, la moitié des membres du conseil qui sont maintenant adhérents. Nous sommes ravis de ce soutien. Nous savons même qu'une délégation importante du conseil municipal sera présente à la soirée "Mémoire en cascade" du 6 novembre. »